

Caen

Caen. Son rapporteur décode la réforme de l'enseignement supérieur

OUEST-FRANCE.FR | jeudi 17 mai 2018

317 mots



Fabrice Le Vigoureux (à droite) a accueilli Gabriel Attal au Dôme, pour une réunion consacrée à la loi ORE (Orientation et réussite des étudiants). - Crédit Nathalie Lecornu-Baert

Rapporteur du projet de loi ORE (Orientation et réussite des étudiants) adoptée en février dernier, le député LREM des Hauts-de-Seine et porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, est venu à Caen jeudi 17 mai 2018.

Pédagogie

Gabriel Attal est venu expliquer la loi ORE à environ 130 personnes invitées au Dôme (universitaires, étudiants, parents, etc.): « Cette loi était indispensable après trente ans d'augmentation du nombre d'étudiants, sans transformation, qui a débouché sur l'absurdité du tirage au sort dans des filières en tension et un fort taux d'échec en licence », a souligné son collègue à l'Assemblée nationale, Fabrice Le Vigoureux, qui a coanimé la réunion.

« Pas une vraie opposition »

Interrogé sur les blocages d'université ou examens empêchés, destinés à contester cette loi, Fabrice Le Vigoureux avance que « sur les 100 sites universitaires, un seul est encore bloqué, et à Caen, pourtant rapide à s'enflammer, il n'y a rien eu de significatif ». Pour le rapporteur, il ne s'agit pas « d'une vraie opposition à la loi ORE, mais plus largement au gouvernement ».

« Oui si... » et autres nouveautés

Gabriel Attal a insisté sur les points forts de la loi : « une meilleure orientation » dès le lycée ; « un meilleur accompagnement de l'étudiant » comme du soutien spécifique ; des actions concrètes pour améliorer les conditions de vie des étudiants, « telles que la suppression des 217€ de mutuelle obligatoire » ; ou encore l'encouragement d'une année de césure. Prochaine application concrète de la loi, les réponses aux vœux émis sur Parcoursup « dès le 22 mai au soir », susceptibles d'être acceptés « sous réserve d'un accompagnement ou d'aménagement, c'est la nouveauté du « Oui si... » ». Et si aucune solution n'est trouvée au bout du bout, « une commission fera des propositions aux bacheliers non-affectés en fonction des places restantes ».

Nathalie LECORNU-BAERT.